



Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski

7, rue du Pavillon

Saint-Narcisse-de-Rimouski (Québec) G0K 1S0

Téléphone : (418) 735-2638 / Télécopieur : (418) 735-6021

Courriel : informations@saintnarcisse.net

Site WEB : www.saintnarcisse.net

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION NUMÉRO 20141008

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski tenue le 6^e jour du mois d'octobre 2014 à 19 heures et à laquelle étaient présents son honneur le maire, monsieur Robert Duchesne et les conseillers suivants :

Mesdames Lucie Guimond

Nancy Gagné

Messieurs Réjean Lamarre

Jacques Bélanger

Marcel Bertrand Paradis

Gervais Soucy

SAUVONS POSTES CANADA - NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU

QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU

QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU

QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU

QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

POUR CES

RAISONS, il est proposé par monsieur Marcel Bertrand Paradis, appuyé par madame Lucie Guimond et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski demande à la ministre responsable de Postes Canada que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Il est de plus résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Il est également résolu à l'unanimité qu'une copie de la présente résolution soit transmise à :

- » Madame Lisa Raitt, ministre des Transports ;
- » Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ;
- » Monsieur Guy Caron, député fédéral du comté de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques ;
- » Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités.

Fait à Saint-Narcisse-de-Rimouski,
ce 14^e jour du mois d'octobre 2014.

Sceau de la
municipalité

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Robert Duchesne
Maire



Gilles Vepage
Secrétaire-trésorier